

Tarbes, le 05 Février 2025

Réf : AMV/GT/NP n°2025
Affaire suivie par : Nadine PALAU

A l'attention des parents souhaitant inscrire
leurs enfants en classes à horaires aménagés

Objet : Lettre d'information sur l'accès
en Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse

PJ : Formulaire de candidature

Madame, Monsieur,

Le Conservatoire Henri Duparc de l'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (*Conservatoire de Musique et de Danse à Rayonnement Départemental*) et l'Education Nationale ont décidé d'offrir la possibilité aux jeunes musiciens et danseurs de poursuivre des études dans le cadre des horaires aménagés, dès leur entrée au collège en classe de 6^{ème} **au collège Victor Hugo** (pour les élèves musiciens) ou **au collège Desaix** (pour les élèves danseurs).

Ainsi, les jeunes intéressés voient l'enseignement artistique intégré dans leur programme scolaire, ce qui permet une meilleure gestion de leurs activités et d'être disponibles pour d'autres projets proposés dans leur cursus. Ils bénéficient d'un enseignement de qualité en rapport avec leur choix et leur investissement.

Une réunion d'information pour les parents aura lieu

En salle FRANCK du Conservatoire - 25 rue Larrey à Tarbes

Mardi 01 Avril 2025

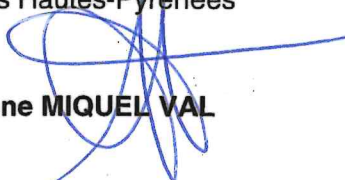
Musique 18h00/19h00



Danse 19h00/20h00

Comptant sur votre présence, nous vous prions de croire, **Madame, Monsieur**, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

La Directrice Académique
des Services de l'Education Nationale
des Hautes-Pyrénées


Anne MIQUEL VAL

Le Président
de la Communauté d'Agglomération
Tarbes-Lourdes-Pyrénées


Gérard TREMEGE